

De l'éducation artistique à la COOPÉRATION CULTURELLE

L'art comme manière. Certaines pratiques culturelles en tiers-lieux reposent sur une manière de faire de l'art qui passe par l'expérience, la participation et le partage des processus de création. Dans de tels espaces-projets, l'éducation artistique et culturelle ne constitue pas un objectif secondaire mais le principe même de l'action. La coopération apparaît alors comme l'exigence propre à cette manière de faire, dans des projets associant habitants, artistes, structures sociales, éducatives et collectivités. L'exemple des Poussières, à Aubervilliers, illustre cette articulation entre éducation esthétique, expérimentation territoriale et travail du commun.

PROBLÉMATIQUE

Qu'en est-il des pratiques culturelles en tiers-lieux, en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) ? La question est moins simple qu'il n'y paraît. L'EAC désigne, depuis la réforme de l'Éducation nationale de 2017¹ un ensemble de dispositifs visant trois objectifs : constituer une culture artistique et critique personnelle, développer la pratique artistique, permettre la rencontre des œuvres et des artistes. Au-delà du cadre institutionnel, cette fonction éducative est aujourd'hui largement partagée par les associations culturelles employeuses : 74 % d'entre elles déclarent mettre en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle [Opale 2025].

Mais ce cadre institutionnel ne dit pas l'essentiel de ce qui se joue sous le rapport de l'éducation dans des espaces-projets comme Les Poussières.

Dans ces lieux, la dimension éducative ne constitue pas un programme en soi, séparé de la création. Elle en est indissociable. « *L'art, la créativité est primordiale dans l'éducation parce qu'elle permet d'emprunter des chemins différents pour arriver à l'acquisition d'un apprentissage, selon les sensibilités de chacun* » [Versele 2023].

Telle est la conviction de l'instituteur et psychologue Loris Malaguzzi (1920-1994), figure du mouvement social et pédagogique né à Reggio Emilia, une ville italienne qui a déployé depuis les années 60 un modèle éducatif où l'art joue un rôle essentiel. Ces expérimentations ont été reprises en France. Elles ont inspiré les politiques publiques, à travers des programmes comme Enfance Arts et Langages, mené à Lyon, entre 2003 et 2011, dont est issu le concept de « sensible-comme-connaissance » [Filiol 2011], qui exprime la condition de reprise d'une expérience esthétique sous l'aspect de ce qu'elle nous apprend.



La conception de l'art où créer, apprendre et transmettre procèdent d'un même mouvement, a une histoire longue : elle remonte à l'idée d'éducation esthétique formulée par Schiller à la fin du XVIII^e siècle. Accomplir l'humanité sensible, faire valoir l'égalité et la liberté non seulement dans des institutions et des droits, mais dans des formes sensibles et matérielles. Ce projet d'émancipation par l'art a traversé les avant-gardes du XX^e siècle - de Joseph Beuys à l'éducation nouvelle [Beuys 1973] [Lontrade 2023]. Ce projet est aujourd'hui repris à travers l'exigence de respect des droits culturels des personnes, entérinée par la loi LCAP de 2016, qui requiert de progresser sur les pratiques de coopération, de participation et de réciprocité.

Les Poussières en actualisent la promesse, sans la nommer. Elle se traduit concrètement par une organisation de la pratique culturelle fondée sur l'intermédiation : non pas relier une œuvre à un public, mais transformer les

relations entre les personnes impliquées dans un projet, par réciprocité et usage commun. L'examen attentif des manières de faire des Poussières nous pose la question des conditions requises pour le déploiement d'un tel projet d'éducation par les arts. De quelle manière une expérience sensible vient-elle transformer un espace ? Un cadre de vie ? Un territoire ? Depuis quelles pratiques ? Dans quel agencement de corps, d'images et d'objets ? Depuis quel rapport à l'œuvre ? Nous nous attacherons à décrire l'approche spécifique de l'EAC que met en œuvre Les Poussières ; sur quelles formes de coopération elle repose ; et comment elle éclaire les enjeux d'éducation artistique dans les pratiques culturelles en tiers-lieux, au-delà du cadre institutionnel de l'EAC.

1. Ces trois objectifs figuraient déjà, dans des termes voisins, dans le référentiel 2015 du parcours d'éducation artistique et culturelle et dans la charte de l'éducation artistique et culturelle du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (2016).

LES POUSSIÈRES

TERRITORIALITÉ

Urbain – Aubervilliers, métropole du Grand Paris, première couronne, quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

TEMPORALITÉ

- 2003 naissance du projet
- 2006 ouverture d'un premier lieu
- 2021 nouveau lieu – plus de vingt ans d'existence

PRÉSENTATION

L'espace-projet Les Poussières est une association culturelle implantée à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Elle se définit comme lieu intermédiaire et indépendant. Active depuis le début des années 2000, elle combine pratiques artistiques, action sociale, éducation populaire et coopération territoriale, dans une conception élargie de la culture en tant que processus relationnel et situé, fortement ancré dans son territoire.

Ouvert à l'imprévu, le projet, comme le lieu, évolue au fur et à mesure des rencontres. L'association développe des projets participatifs - ateliers, chantiers, événements festifs, pratiques alimentaires - qui mobilisent habitant-e-s, artistes, bénévoles, associations et institutions publiques. Elle participe au renouvellement des politiques culturelles locales en mettant en œuvre des principes proches des droits culturels et de la participation citoyenne, souvent en amont de leur formalisation institutionnelle.

Sa trajectoire foncière est révélatrice : après 15 ans dans un ancien théâtre de patronage, la paroisse propriétaire se rétracte au moment de signer un bail emphytéotique, devant un engagement de 18 ans. Vient la recherche

d'un nouveau lieu – de 2016 à 2020 : exploration d'une ancienne halle de marché, projet annulé par un changement de municipalité, négociations relancées... Fin 21, un bail de 26 ans est signé avec la mairie d'Aubervilliers. Les Poussières emménagent alors dans une ancienne médecine du travail à reconvertir.

Commence alors le long processus d'aménagement d'un nouveau lieu – un lieu toujours à venir. Depuis 2022, Les Poussières fonctionnent en alternant phases de travaux et phases d'accueil du public, afin de maintenir l'activité. L'hiver (de novembre à mars), sans chauffage au rez-de-chaussée, est consacré aux travaux et aux prestations extérieures. Une partie de ces travaux est réalisée en chantiers participatifs (plus de mille heures enregistrées sur les dix-huit premiers mois dans le nouveau lieu), en cohérence avec la démarche de l'association.

Souriau décrivait le régime de l'art comme celui du « mode d'existence de l'œuvre à faire » [Souriau 1956. Pour le paraphraser, c'est le « mode d'existence du lieu à faire » qui gouverne le rapport des Poussières à l'espace.

PORTRAIT DU LIEU

01. ORGANISATION DISTRIBUÉE

Le fonctionnement des Poussières repose sur un modèle distribué et hybride : instances formelles (association loi 1901, CA), espaces de décision partagés, groupes de travail temporaires et coordinations informelles coexistent. L'équipe salariée - passée d'une personne à temps partiel à six salarié-e-s en CDI sur dix ans - assure la continuité opérationnelle, tandis qu'artistes, bénévoles et habitants participent activement à la conception et à la mise en œuvre des projets.

02. ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Le modèle repose sur une hybridation des ressources : subventions publiques (politique de la ville en premier lieu), prestations artistiques hors les murs et économie non monétaire. Le budget s'équilibre autour d'un ratio 51 % subventions/49 % ressources propres, grâce notamment au développement du projet Lanternes en résidence exportée (la Villette, Marseille, Aix-en-Provence). Le bénévolat structure durablement l'économie du projet.

03. TRAVAIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

Les projets des Poussières associent arts, design, alimentation et pratiques sociales dans une logique d'émergence territoriale. « Mi Figue Mi Chou », « Hors jeu », « Les Lanternes », « Oh des olives ! » reposent sur une même structure : ateliers partagés de plusieurs mois, coconstruction avec les habitants, valorisation publique des productions. La pratique artistique y prend une valeur de coopération territoriale.

04. PARTENARIATS

Les Poussières s'inscrivent dans un tissu dense de coopérations territoriales : établissements scolaires, dispositifs éducatifs et sociaux (programme de réussite éducative, structures jeunesse, projet alimentaire territorial), bailleurs sociaux, services municipaux, institutions culturelles et habitant-e-s. Les partenariats ne sont pas sectorisés mais intriqués, chaque projet mobilisant simultanément des enjeux artistiques, sociaux, éducatifs et environnementaux.

05. COLLECTIVITÉS PUBLIQUES : APPUIS ET LIMITES

Les collectivités jouent un rôle déterminant dans la viabilité des Poussières, notamment par le financement et la mise à disposition du lieu. Cependant, les cadres de l'action publique apparaissent souvent peu adaptés à la nature évolutive et transversale du projet. La dépendance aux appels à projets et l'absence de financements structurels stables limitent la sécurisation à long terme.



APPARTENANCE

- Lieu intermédiaire et indépendant, membre d'Actes if
- Membre du consortium Potkommon, labellisé Fabrique de territoire et Pôle territorial de coopération économique (PTCE)

PRATIQUES

- Arts visuels
- Art en espace public
- Création participative
 - EAC
- Projets alimentaires et environnementaux

CONTEXTE TERRITORIAL

Le tiers-paysage des pratiques culturelles est riche en Île-de-France. Quoique sédimentées dans la durée, les politiques publiques à l'égard de ces espaces-projets restent parcellaires et inconstantes à toutes les échelles – Ville, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Région – ; on constate néanmoins une réduction générale de leur taille et de leur longévité, ainsi qu'une éviction progressive du grand centre urbain : d'abord de Paris intramuros, aujourd'hui de la première couronne.

Cet effet centrifuge tient à la fois à la pression foncière et aux politiques d'aménagement urbain, et pèse en premier lieu sur les structures les plus importantes, comme l'Échangeur à Bagnolet – aujourd'hui menacé de fermeture – ou Mains d'Œuvres à Saint-Ouen, menacé d'expulsion en 2019. Il pousse les espaces-projets vers des stratégies de conformation institutionnelle ou marchande (voir le 104 ou la Cité fertile). Mentionnons toutefois l'exception récente du cinéma La Clef, dans Paris intramuros. Sauvé par une levée de fonds et un rachat selon le modèle de la propriété d'usage, au bénéfice de la communauté de ses usager·e·s, il prouve qu'autre chose est possible.

ÉTUDE DE CAS

OH DES OLIVES! – PREMIER PROJET OLÉICOLE DE SEINE-SAINT-DENIS

Né de l'observation de Romain Cattenoz, artiste et habitant d'Aubervilliers, concernant la forte présence d'oliviers en Seine-Saint-Denis, le projet invite à (re)découvrir et valoriser ce patrimoine végétal par une approche artistique, sociologique, écologique et participative. Initié par un habitant, il s'est transformé en projet collectif : enquête sensible sur les modes d'existence, le projet invite à produire collectivement une huile d'olive en partageant récits, savoir-faire et recettes. Entre transmission intergénérationnelle et exploration des mémoires méditerranéennes, l'olivier permet le passage entre des paysages et des époques, entre des cultures, entre des mondes.



L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

• **ACTES IF** (créé en 1996 réunit 36 lieux artistiques et culturels indépendants en Île-de-France. Ces lieux accompagnent la création contemporaine et défendent la diversité artistique à travers une éthique du partage et des dynamiques collectives ; ils envisagent l'expérience artistique comme rapport entre habitants, territoire, artistes et cultures.

• **LE DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS** soutient les lieux intermédiaires par des conventions pluriannuelles de fonctionnement. Les Poussières peinent en revanche à obtenir des financements régionaux : ni PAC, ni appel à projets culture ou EAC n'ont abouti à ce jour².

• **LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE** accompagne la permanence artistique et culturelle via le dispositif « Fabrique de culture » (mis en place depuis 2013 à la suite d'une concertation à laquelle le réseau Actes if a fortement contribué), avec un volet EAC important.

• **LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS** a mis en place un programme d'accompagnement des communes, dont le consortium Île-de-France Tiers-Lieux est partenaire, et accompagne les communes dans le soutien aux tiers-lieux ; Les Poussières ont, dans ce cadre, bénéficié d'un financement qui a nécessité d'adapter le règlement du fonds « Innover dans la ville » pour permettre une maîtrise d'ouvrage déléguée à l'association elle-même – illustration des adaptations nécessaires que ces pratiques imposent aux cadres institutionnels.

• **PLAINE COMMUNE** soutient de longue date les initiatives culturelles habitantes depuis une approche dite « urba-culturelle », qui fait de la culture un moteur du développement et de l'aménagement territorial.

• **POTKOMMON** – consortium de quatre lieux intermédiaires en Seine-Saint-Denis (le 6B, la Villa Mais d'ici, Les Poussières, Mains d'Œuvres), formalise le champ d'intermédiations qui les relie (résidences partagées, formations croisées, ingénierie collective, stratégies foncières) au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), La Main, foncière culturelle.

Cette pluralité de partenariats est toutefois à relativiser : les montants engagés ne sont pas nécessairement considérables, et la multiplication des dispositifs et des échelons rend leur gestion chronophage et complexe.

2. Nous faisons ici l'hypothèse que ce n'est pas sans lien avec l'approche très territorialisée et intégrée de l'EAC que montrent ces pratiques, et dont les Poussières sont l'exemple – voir 3.3.

FOCUS SUR LA PRATIQUE : CRÉER, APPRENDRE, TRANSMETTRE

CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

L'idée d'une éducation artistique et culturelle ne naît pas en 2017 avec la création de la ligne budgétaire EAC. Elle découle d'un projet d'éducation esthétique qui se développe dans le tournant critique de la philosophie des Lumières (Rousseau, Kant, Schiller, le cercle d'Iéna), comme un projet d'émancipation reposant sur d'autres moyens que la seule raison, dont les premiers romantiques allemands éprouvent la limite.

Dans ses *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1795), Schiller défend que la faculté de juger d'une expérience sensible est le meilleur fondement de l'égalité entre les êtres humains et pour cette raison, qu'il faille mettre cette expérience au principe de toute éducation. La thèse de Schiller découle d'une remarque de Kant à propos du jugement esthétique [Rancière 2017, p. 44] : l'expérience d'être touché par quelque chose ne demande pas qu'on se l'approprie - elle est donc infiniment partageable, et tous, en droit, y participent. Cette perspective « voue l'art non plus à créer des œuvres, mais à transformer les cadres de la vie matérielle sous tous ses aspects » [ibid.]. Ce projet est repris par les avant-gardes du XX^e siècle. Beuys, avec son concept de 'sculpture sociale', le radicalise : l'art comme processus de transformation qui implique chaque personne, artiste ou non, dans la mesure où elle contribue à former le monde commun [Beuys 1974]. Le mouvement de l'éducation nouvelle porte, depuis le champ de l'éducation, une exigence homologue [Lontrade et al. 2023] : apprendre par l'expérience esthétique, dans des formes coopératives, en faisant. Ces deux lignées – esthétique et pédagogique – convergent dans les écoles de Reggio Emilia, où des artistes – nommés atelierista – logent à demeure. L'espace y est qualifié de « troisième enseignant » [Versele 2023].

Le mouvement des friches culturelles prolonge cette perspective spatiale. Occuper des espaces vacants, les convertir à l'usage, expérimenter de nouvelles manières d'habiter et de faire la ville : c'est œuvrer à transformer les cadres de la vie matérielle [Rancière 2017]. Le Confort Moderne ouvre en 1984 à Poitiers ; Les Poussières naissent au début des années 2000 à Aubervilliers dans ce sillage. Ce mouvement, qui se déploie entre engagement militant, pratiques artistiques et éducation populaire, constitue le précédent des pratiques culturelles en tiers-lieux.

La notion de « tiers lieu culturel » apparaît, elle, en 2003 dans un rapport de Peuple et Culture³, dont l'enjeu est précisément, en décloisonnant médiation et création, de déployer le potentiel éducatif intégré à l'acte de création :

« Le travail de médiation ne peut plus se contenter de faciliter l'accès aux œuvres mais doit plutôt tenter d'instaurer un rapport direct avec l'acte de création, dépassant ainsi les clivages qui se sont instaurés dans notre société entre produits et processus artistiques » [Peuple et Culture 2003 p. 3].

Mais, à partir de 2010, la notion de tiers-lieu est resignifiée par des enjeux socio-techniques – la plateforme Movilab, le mouvement TILIOS (tiers-lieux libres et open source), la thèse d'Antoine Burret [Burret 2017b] – qui font passer la dimension culturelle au second plan. En 2019, le rapport Tiers-lieux, faire ensemble pour mieux vivre ensemble inscrit les tiers-lieux dans un vocabulaire du développement économique et de l'innovation sociale : le projet d'éducation esthétique n'est pas présent. Ce sont ces déplacements que les lieux intermédiaires comme Les Poussières contestent, en maintenant vivant le problème de l'art au cœur de leur action.



3. Voir Introduction 2.2. « Une attention particulière a été portée ces dernières années à la création d'espaces culturels de proximité, appelés "Tiers Lieux Culturels" depuis 1999. Ces espaces ouverts à des publics divers, combinent différents types d'actions et relient la dimension culturelle et artistique à d'autres pôles d'activité tels que la formation, l'accompagnement social, la pédagogie et la citoyenneté. L'idée de tiers lieu culturel, au sens d'un espace dans un autre espace, est apparue comme une forme de réponse susceptible d'articuler un ensemble d'activités en toute synergie. » [Peuple et Culture 2003, p. 4].

« OH DES OLIVES! »

UN EXEMPLE DE CRÉATION ARTISTIQUE PARTAGÉE

Dans les projets de territoire développés par Les Poussières, l'éducation artistique et culturelle repose sur une conception de l'art comme expérience partagée, inscrite dans des usages, des relations et des situations vécues. Le projet « Oh ! Des olives! » illustre cette approche : un geste simple et sensible - ramasser des olives - devient le support d'un ensemble de mises en relation entre acteurs hétérogènes. Le recensement participatif des oliviers en Seine-Saint-Denis, la récolte collective et la production d'une huile locale prolongent ce geste en en faisant une démarche ouverte de sensibilisation, d'apprentissage et d'expérimentation collective. La coopération culturelle y apparaît non comme une finalité autonome, mais comme la condition même de réalisation du projet dans sa double dimension sensible et éducative : habitant.e.s, artistes, services municipaux, structures éducatives, acteurs environnementaux et partenaires patrimoniaux sont amenés à produire ensemble les formes, les savoirs et les usages du projet. La spécificité de ces coopérations tient à leur caractère transversal, situé et évolutif : elles ne se limitent pas à des partenariats fonctionnels entre institutions, mais engagent une coproduction concrète entre acteurs hétérogènes, à partir des ressources et des initiatives du territoire. Les Poussières mettent ainsi en œuvre une forme d'éducation esthétique fondée sur la participation aux processus de création et sur la fabrication collective d'expériences culturelles ancrées dans le quotidien. Dans son fondement, cette manière de faire implique, exige et produit des formes spécifiques de coopération : on peut parler à leur propos d'intermédiation.

UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

— L'intermédiation comme modalité de l'éducation esthétique

L'intermédiation est une « instance active qui met en relation deux situations ou acteurs distincts et qui, parce que justement située entre deux réalités, assure une transition et une communication entre deux phénomènes. » [Henry 2010, p. 8]. Elle s'effectue selon le mode de la réciprocité. Elle est la forme de la relation créée par un usage commun.

Dans le projet « Oh des olives! », les olives constituent l'instance que le geste artistique active. Il en fait l'objet d'une expérience esthétique. On peut parler à son propos d'un geste d'instauration⁴ [Souriau 1956] : à travers le protocole de la cueillette, il instaure la culture de l'olive sur le territoire d'Aubervilliers⁵ ; celles et ceux qui les recueillent se constituent par cet usage en commun, quelles que soient leurs origines, leur professionnalité, leur motivation (éducative, sociale, artistique). Leur usage commun de l'olive devient le support d'un ensemble de mises en relation, en même temps que ces mises en relation permettent

des apprentissages et des transmissions interculturelles (la culture de l'olive, son inscription dans des paysages, des histoires, des goûts, des valeurs...).

Parce que la manière de faire de l'art des Poussières obéit à un principe d'égalité, fondé dans l'expérience esthétique elle-même, leurs fins se réalisent selon le mode de la coopération - non pas une transmission spécialisée selon un principe hiérarchique, où le geste créateur domine le champ culturel, mais une transmission en plateau, selon des modes d'échanges réciproques, où les formes et les catégories de savoirs circulent entre les personnes par l'expérience. Cette manière déplace le rapport à l'œuvre dans un espace physique et relationnel. Elle répond ainsi du concept de 'sculpture sociale' énoncé par Beuys [Beuys 1974]. Mais à la différence du geste de l'art conceptuel, elle tend à invisibiliser le geste de l'artiste. Si - selon la formule (si connue et si souvent mal comprise) que Beuys reprend à Novalis - « tout le monde est un artiste », alors personne ne l'est [ibid.].

— En amont de deux coupures

La manière dont Les Poussières abordent l'EAC se situe en amont de deux coupures : celle qui sépare la création de la transmission (entre les écoles et les théâtres), et celle qui sépare l'art de la société (dont le musée, en tant qu'espace où les œuvres sont encloses, est l'emblème). Être en amont de ces deux coupures est la condition pour qu'opère le « sensible comme connaissance ». Ce n'est pas faire une simple médiation entre l'œuvre et le public, mais ouvrir le processus de création, comme l'hôte invite à la table du repas - depuis l'expérience sensible d'un rapport à l'ouvrage dans lequel on s'embarque à plusieurs. C'est ce que font des projets comme « Les Lanternes » ou « Oh des olives! » : ils ouvrent le processus de création, associant habitants, artistes, institutions publiques et associations, à des fins



simultanées de transmission, d'apprentissage et de création. L'EAC devient une dynamique relationnelle plutôt qu'un dispositif descendant : l'art n'y est pas réduit à être l'outil d'un projet éducatif, mais son mode d'expression.

On peut alors parler d'un projet d'éducation esthétique intégré dans une manière de faire de l'art qui procède par intermédiation, formant des milieux, disposant des espaces, produisant des agencements singuliers entre des choses et des personnes.

— La notion de milieu

À Reggio Emilia, si les artistes ont leur atelier dans les écoles, c'est que l'espace et son agencement y sont considérés comme des enseignants. Selon ce principe, dans le cas des Poussières, l'espace lui-même constitue un espace intermédiaire. Cette approche intégrée suppose une certaine conception de l'espace dans lequel elle se déploie. La notion de milieu permet d'en rendre compte [Berque 2000].

Pour Berque, le milieu n'est ni simplement l'environnement objectif d'un sujet, ni la pure intériorité de ce sujet : il est le résultat d'une trajection, mouvement par lequel un sujet et son monde se co-constituent mutuellement. Le milieu est à la fois empreinte et matrice - il porte la trace de ce que les êtres y ont inscrit,

et il conditionne en retour ce qu'ils peuvent y faire et y percevoir.

Ce que Berque nomme la logique du « en-tant-que » est précisément ce qui se joue dans les projets des Poussières. L'olive n'est pas seulement un fruit : elle est, en tant que bien commun, le support d'une intermédiation ; en tant que patrimoine méditerranéen, un vecteur de mémoire interculturelle ; en tant que ressource alimentaire locale, une entrée dans des questions environnementales. Ces différentes modes d'existence ou encore « tonations » coexistent dans le milieu que le projet contribue à constituer - un milieu partagé, fait de relations, de pratiques et de significations co-construites. Ce qui permet leur co-existence, c'est le geste artistique qui propose les olives au jugement esthétique, en tant qu'il les délivre de tout enjeu d'appropriation utile.

4. Nous appelons instauration tout processus, abstrait ou concret, d'opérations créatrices, constructrices, ordonnatrices ou évolutives, qui conduit à la position d'un être en sa patuité, c'est-à-dire avec un éclat suffisant de réalité, et instauratif tout ce qui convient à un tel processus [...] [Souriau 1939, p. 10]

5. C'est la fonction du « Oh ! » dans « Oh des olives ! » : l'étonnement devant l'olive désœuvre l'olive ; elle met de côté l'utilité que chacun en a, pour la constituer, à travers son appréhension selon le mode du jugement esthétique, en tant que commun.





Le lieu des Poussières lui-même fonctionne comme un tel milieu : non un contenant neutre dans lequel des activités auraient lieu, mais un espace trajectionnel, co-produit par les pratiques qui s'y déploient et les constituant en retour. C'est ce qui distingue un lieu intermédiaire d'un équipement culturel : non la taille ou le statut juridique, mais la nature trajective de son rapport à son territoire. La candidature Potkommon au label « Fabrique de territoire » - portée par un milieu plutôt que par un lieu - en est l'expression la plus aboutie.

— Coopérations territoriales et politiques publiques

Dans la continuité du travail mené par Opale sur quatre lieux intermédiaires de Plaine Commune, l'exemple des Poussières met en évidence quatre niveaux de coopération : entre résidents au sein des lieux, entre lieux eux-mêmes, avec les habitants et les acteurs territoriaux, et enfin avec les politiques publiques. Ces niveaux s'entrecroisent et structurent les pratiques culturelles en tiers-lieux. Aussi, le déploiement de tels espaces-projets à l'échelle d'un territoire constitue une véritable fabrique de coopération. La candidature collective de Potkommon au label fabrique de territoire l'illustre : ce n'est pas un lieu, mais un milieu qui y a répondu.

Pour comprendre les alliances avec l'acteur public dans lesquelles ces milieux se déploient, il faut éviter de se focaliser sur le cadre de politique publique EAC. En pratique, Les Poussières s'inscrivent plus souvent dans des dispositifs pensés depuis des questions d'aménagement du territoire : développement territorial, mobilité, alimentation, contrat de Ville. C'est depuis ces cadres que le soutien public est le plus structurant - et c'est de là qu'il est venu historiquement : des politiques d'expérimentation de la DATAR et de la DIV dans les années 1980-1990 jusqu'au programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » de l'ANCT, dont bénéficient Les Poussières via Potkommon. Nos échanges avec Plaine Commune (approche urba-culturelle) et la Métropole du Grand Paris montrent comment ces pratiques informent les collectivités, qui s'en emparent en retour comme espaces de coopération territoriale et de transformation du cadre de vie, dans leur double dimension sensible et matérielle.

— Fragilités structurelles

Les Poussières, comme les lieux intermédiaires en général, sont des lieux fragiles. À peine des lieux, autant des milieux, ils dépendent beaucoup des personnes qui les font et de leurs conditions matérielles. La précarité foncière est première : la longue errance des Poussières

entre 2016 et 2021 en est l'illustration la plus concrète, et la pression foncière en première couronne parisienne reste une menace durable.

La dépendance aux appels à projets et aux financements discontinus crée une instabilité structurelle qui pèse sur les conditions de travail des artistes et des équipes, fragilise les coopérations les plus informelles, pourtant les plus productives, et génère de l'épuisement, soulignant la nécessité de politiques publiques attentives aux conditions de travail et à la durabilité des engagements.

Il faut souligner l'importance de la vision que porte Plaine Commune : à la manière des sculptures sociales de Beuys, la culture peut être motrice du développement et de l'aménagement du territoire.



À RETENIR

Des pratiques qui imbriquent création et transmission

Le projet « Oh des olives! », porté par les Poussières, nous montre que les pratiques culturelles en tiers-lieux, en matière d'éducation artistique et culturelle :

- ne séparent pas les enjeux de création de la dimension éducative
- reposent sur des intermédiations qui tiennent ces aspects ensemble en pratique
- s'appuient sur des réseaux de coopération qu'elles tissent à l'échelle de leur territoire (par exemple, ramasser des olives)

Les pratiques culturelles en tiers-lieux portent ainsi un projet de transformation de l'action culturelle qui embarque des enjeux d'apprentissage et d'éducation au sens de l'éducation populaire, tout en s'inscrivant dans une histoire de l'art.

Une implication des habitants dans les démarches artistiques

Ces pratiques impliquent les habitant.e.s dans des démarches artistiques, font place à la pratique amateur et facilitent la transmission intergénérationnelle et interculturelle. Elles expriment par-là les droits culturels des personnes, elles les font valoir, souvent en amont de leur traduction institutionnelle.

Une approche par le commun et l'intermédiation

Les pratiques culturelles en tiers-lieux se déploient au sein de réseaux denses de coopération. C'est pourquoi il est difficile d'y séparer les enjeux de création, d'apprentissage et de transmission. Les intermédiations qui s'y déploient forment un milieu commun - un champ d'intermédiation - qui est à la fois le lieu d'une transmission, d'un apprentissage et d'une liberté de création. Cet espace intermédiaire présuppose que ne soient pas séparés la création de la transmission, l'art de la société : c'est la particularité des tiers-lieux et lieux intermédiaires de situer leur action en amont de ces deux coupures.

Une économie de l'interdépendance

Le développement du projet Lanternes en prestation hors les murs illustre comment une pratique artistique peut devenir une ressource économique sans céder à une logique

marchande. Le budget global des Poussières est passé de 170 000 à 380 000 euros en dix ans, grâce à ce développement - avec un ratio 51/49 entre subventions et ressources propres. Il témoigne, si l'on y adjoint le tiers non monétisé de l'économie de réciprocité, d'un équilibre dynamique garant de son autonomie comme de sa robustesse.

Ce montage où l'action artistique et la logique économique s'étaient mutuellement n'est pas aisément transférable.

Il repose sur un ancrage territorial, la reconnaissance de sa qualité par un milieu et un réseau de partenaires construit dans la durée.

Une stratégie de développement culturel du territoire

Ces pratiques participent d'une stratégie de développement culturel du territoire, qui repose sur des formes de coopération denses, hétérogènes et informelles. Potkommon en est l'illustration la plus avancée. Pourvu qu'elles soient soutenues dans la durée, ces formes de coopération favorisent l'innovation publique et contribuent à faire évoluer le cadre des politiques publiques depuis l'inventivité propre aux pratiques culturelles en tiers-lieux. Reste à évaluer le service d'intérêt général rendu par ces pratiques, au-delà des missions de politique culturelle et d'aménagement du territoire qui leur sont confiées.

SYNTHÈSE

Le tiers-lieu comme milieu

- ✓ Pas seulement un lieu physique
- ✓ Un écosystème relationnel fait de projets, de réseaux et de temporalités superposées.

Les habitant.e.s comme parties prenantes

- ✓ Implication dans la programmation artistique
- ✓ Aménagement du lieu

L'économie comme relation

- ✓ Bénévolat structurant
- ✓ Échanges non monétaires
- ✓ Valeur d'usage primant sur la valeur marchande

La coopération comme méthode

- ✓ Partenariats civils et publics intriqués
- ✓ Adaptabilité permanente
- ✓ Capacité à accueillir l'initiative habitante

L'esthétique de la rencontre

- ✓ Création partagée
- ✓ Arts du quotidien, du recyclage, du presque rien
- ✓ Du lieu à l'œuvre, et retour



POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

— Lieux intermédiaires, intermédiation

- Henry, P. (2022). *Les lieux culturels intermédiaires : Une identité collective spécifique ?* [Rapport d'étude]. <https://hal.science/hal-03685452>
- Henry, P. (2010). *Quel devenir pour les friches culturelles en France ?* (Vol. 1). <https://hal.science/hal-04509850>
- Offroy, C. (2019). *Le lieu intermédiaire*. Opale.
- Bouchaudy, M.-P., et Lextrait, F. (dir.). (2023). *Abécédaire des friches, laboratoires, fabriques, squats, espaces intermédiaires et tiers-lieux culturels*. Sens & Tonka.
- Gazeau, S., et al. (2016). *Qu'est-ce qu'un lieu intermédiaire ?* (Atelier de réflexion n° 20). Autresperts.
- Offroy, C. (2017). *Regards croisés sur quatre lieux de coopération artistique et culturelle de Plaine Commune* (93). Opale.
- Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), art. 3, al. 14.

— Éducation artistique et culturelle

- Kerlan, A. (2015). *L'expérience esthétique, une nouvelle conquête démocratique*. Revista Brasileira de Estudos da Presença, 5(2).
- Filiod, J.-P. (2011). *La création partagée dans les résidences d'artistes à vocation sociale et éducative*.
- Schiller, F. (1795). *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*.
- Lontrade, A., Neitzel, A. de A., et Morsillo, S. (2023). *Pédagogie de l'expérience esthétique et de l'expérimentation en arts visuels*. Éditions Mimésis.

- Martin, P., Offroy, C., et De Larminat, L. (2025). *Les associations culturelles en France*. Opale. <https://www.opale.asso.fr/article797.html>
- Versele, M. (2023). *Pédagogie Reggio : Démocratie et coopération au cœur de l'école*. La Ligue.

— Esthétique

- Kant, E. (1790/1999). *Critique de la faculté de juger* (A. Renaut, trad.). Aubier.
- Berque, A. (2000). *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Belin.
- Beuys, J. (1973). Déclaration. Dans C. Tisdall, *Art into society, society into art: Seven German artists* (p. 48). Institut d'art contemporain. (Publié en 1974)
- Rancière, J. (2017). *En quel temps vivons-nous ? Conversations avec Éric Hazan*. La Fabrique.
- Souriau, É. (1956/2009). Du mode d'existence de l'œuvre à faire. Dans *Les différents modes d'existence*. PUF.

RESSOURCES

L'étude a occasionné cinq webinaires-débats, qui ont ouvert le dialogue entre praticien.ne.s, réseaux, chercheur.euse.s, acteur.ice.s public.que.s et élu.e.s.

Retrouvez-les sur : francetierslieux.fr

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette fiche-outil est le fruit d'une étude conduite par Jules Desgoutte, avec la contribution de Nadia Choukroune, pour Artfactories/Autresperts, à travers une démarche d'enquête collective, co-pilotée par France Tiers-Lieux et ses membres – l'Association Nationale des Tiers-Lieux, l'UFISC et le ministère de la Culture – afin d'éclairer les pratiques culturelles en tiers-lieux ainsi que leurs interactions avec les politiques publiques. Elle a été réalisée grâce à la contribution des cinq lieux qui en ont constitué les terrains (le Galpon, Les Poussières, Au cœur de ma cantine, le Cheptel Aleïkoun, le Carré-Colonnes) ; des réseaux de lieux intermédiaires et indépendants et de tiers-lieux auxquels ils appartiennent (Actes if, Aliice, Tiers-Lieux BFC, CNLII, La Rosée) ; et de leurs partenaires (Pola, la Fraternelle, le 108, la Maison des réseaux).

Philippe Henry, Anne-Christine Micheu et Joël Lécussan ont bien voulu accompagner l'étude au titre du conseil scientifique. Sébastien Geronimi et Yolaine Proult, à chaque étape de sa réalisation. Patricia Coler, Ophélie Deyrolle, Emma Ladet et Guillaume Juin dans son pilotage.

Qu'ils et elles en soient toutes et tous remercié.e.s.

Contact : infos-afap@artfactories.net – autresperts.org

Étude sur les pratiques culturelles en tiers-lieux - Artfactories/ autresperts - 2025-2026

Une étude de

France
**TIERS
LIEUX**

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

TIERS-LIEUX
association
nationale

UFISC
Union Fédérale d'Intervention
des Structures Culturelles

Réalisée par

AUTRE[S]P
**ART
FACTORIES**